



## L'ASA LURONNE ORGANISE POUR 2010 UN CHALLENGE COMMISSAIRES OFFICIELS ET BÉNÉVOLES

**LES PARTICIPANTS DEVRONT FAIRE PARVENIR LEUR FEUILLE DE PARTICIPATION  
AUX ÉPREUVES QU'ILS ONT EFFECTUÉS, AU BUREAU DE L'ASA LURONNE AVANT LE**

**15 NOVEMBRE 2010**

### **Challenges distribués à la remise des prix de l'ASA LURONNE 2010**

Attribution des points des différents challenges :

#### **ARTICLE - 1**

##### **Challenge des Commissaires :**

2 points par journée pour les épreuves ASA LURONNE

1 point par journée pour les épreuves autres ASA

Ces points sont multipliés par 2 pour les épreuves nationales et par 3 pour les épreuves internationales

#### **ARTICLE - 2**

##### **Challenge des Officiels et Bénévoles :**

2 points par journée pour les épreuves ASA LURONNE

1 point par journée pour les épreuves autres ASA

Ces points sont multipliés par 2 pour les épreuves nationales et par 3 pour les épreuves internationales

#### **ARTICLE - 3**

Seront extraits pour distinction :

- L'Aîné et le Benjamin
- les Dames
- les distinctions honorifiques

**Chaque participant ayant transmis ses Classements 2010 à LURONNE en vue de figurer dans l'un de ces challenges sera implicitement d'accord avec l'attribution des points évoqués ci-dessus.  
Seul le Comité de l'ASA LURONNE sera juge en cas d'ex-aequo ou de litige.**

**Le Comité**